

### **Déclaration politique conjointe**

Le Chef du gouvernement de la République tunisienne, M. Hichem Mechichi et le Premier ministre de la République française, M. Jean Castex, ont co-présidé la troisième session du Haut conseil de coopération tuniso-français organisée à Tunis, le 03 juin 2021. Ont participé à ce Haut conseil, côté tunisien, M. Brahim Bartagi, ministre de la Défense Nationale, M. Othman Jerandi, ministre des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l’Etranger, M. Ali Kooli, ministre de l’Economie, des Finances et de l’Appui à l’Investissement, M. Moez Chakchouk, ministre du Transport et de la Logistique, Mme Olfa Ben Ouda, ministre de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, M. Mohamed Bousaid, ministre du Commerce et du Développement des exportations, M. Mohamed Fadhel Kraiem, ministre des Technologies de la Communication, M. Habib Ammar, ministre des Affaires Culturelles et M. Mohamed Ali Nafti, Secrétaire d’Etat auprès du ministre des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l’Etranger, et du côté français, M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l’Europe et des Affaires étrangères, Mme Frédérique Vidal, ministre de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Innovation, M. Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, M. Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l’Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises.

Cette session a constitué une occasion renouvelée pour examiner et approfondir la réflexion conjointe sur les moyens permettant de renforcer le partenariat entre la Tunisie et la France et d’explorer de nouvelles opportunités de coopération économique *post-Covid-19*, en concordance avec les orientations décidées par les Présidents des deux pays lors de leur rencontre à Paris, le 22 juin 2020, dans les quatre domaines prioritaires de coopération tuniso-française, d’une part et les orientations convenues entre le Chef du gouvernement tunisien, M. Hichem Mechichi et le Premier ministre français, M. Jean Castex, lors de leur rencontre à Paris, le 14 décembre 2020, d’autre part.

Le Chef du gouvernement de la République tunisienne a exprimé sa satisfaction quant à la tenue de cette réunion, à cadence régulière, soulignant son importance dans l’approfondissement de la coopération fructueuse et mutuellement bénéfique entre la Tunisie et la France. Il a réaffirmé la disposition de la Tunisie à développer les différents programmes économiques qui permettraient de valoriser les secteurs à forte valeur ajoutée, en mettant l’accent sur la nécessité d’une coopération renforcée pour faire face à la crise économique et sociale, aggravée par la pandémie de la Covid-19.

Le Premier ministre de la République française, en saluant le plan de réformes présenté par le Gouvernement tunisien et l’engagement de discussions avec le Fonds monétaire international afin de mobiliser les ressources requises pour la réalisation de ces réformes, a réitéré le soutien de son pays à la Tunisie, à cet égard, au sein des instances multilatérales.

Les deux Chefs de gouvernement et leurs délégations respectives ont passé en revue les principaux volets du partenariat tuniso-français.

Les deux Chefs de gouvernement se sont félicités de la qualité des concertations et des échanges tuniso-français, notamment au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, où leur action

commune a été couronnée par l'adoption de la résolution 2532 appelant à une cessation globale des hostilités dans les différents conflits à travers le monde pour faciliter la lutte contre la pandémie de la *Covid-19*.

Les deux Chefs de gouvernement ont également souligné l'importance du partenariat entre la Tunisie et l'Union européenne. La France a réitéré son engagement à appuyer les démarches de la Tunisie auprès des instances européennes, particulièrement en cette phase de finalisation de programmation pluriannuelle et de renouvellement des priorités de partenariat tuniso-européen pour la période 2021-2027, et à œuvrer à l'approfondissement de ce partenariat stratégique, notamment dans un contexte des plus difficiles marqué par les répercussions socio-économiques de la pandémie.

Les deux Chefs de gouvernement ont échangé sur l'état d'avancement des préparatifs en cours du Sommet de la Francophonie que la Tunisie accueillera au mois de novembre 2021. M. Jean Castex a confirmé le versement par la France d'un million d'euros en soutien à l'organisation de ce Sommet. Les deux parties se sont félicitées des efforts conjoints déployés pour l'organisation de nombre d'évènements en marge du Sommet, notamment le premier Carrefour francophone de la sécurité, prévu le 29 juin 2021 à Tunis.

Les deux Chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction la densité des échanges économiques et des flux d'investissement entre les deux pays. Ils ont appelé à leur intensification, notamment dans le contexte de recomposition des chaînes de valeur mondiales, dont la Tunisie pourrait bénéficier par l'amélioration de ses infrastructures et du climat des affaires. Ils se sont félicités du nombre croissant de partenariats conclus entre des entreprises tunisiennes et françaises.

Les deux Chefs de gouvernement sont convenus d'une coopération approfondie pour faciliter la transition économique et accélérer les réformes en Tunisie. Une évaluation a été effectuée sur la mise en œuvre des réformes visées par le prêt de politique publique annoncé par le Président de la République française en juin 2020 dont le premier versement de 100 millions d'euros a été effectué en mars 2021. Les décaissements du solde de la première tranche (50 millions d'euros) et des tranches suivantes (200 millions d'euros) s'effectueront dans les conditions prévues par la convention de financement.

Les deux chefs de gouvernement ont appelé à l'accélération de la mise en œuvre des projets bilatéraux de développement, en particulier dans le domaine de la santé et de la santé numérique. M. Jean Castex a rappelé, à cet égard, le projet de construction d'un hôpital à Gafsa et le soutien financier et en équipements que la France a accordé à la Tunisie dès le début de la pandémie.

Les deux Chefs de gouvernement ont échangé sur le suivi de la mise en œuvre de l'accord-cadre de 2008 relatif à la gestion concertée des migrations et au développement solidaire. Tout en se félicitant du niveau soutenu de la coopération en matière de lutte contre la migration irrégulière et de réadmission, ils ont discuté des moyens permettant de promouvoir la mobilité humaine qui constitue une composante essentielle de cet Accord et caractérise les relations entre les deux pays et appelé à l'approfondissement de la coopération bilatérale en matière de réadmission,

d'accompagnement pour les retours volontaires et la promotion de l'emploi saisonnier en France, outre la facilitation de la délivrance de visas.

M. Jean Castex a, par ailleurs, remercié son homologue tunisien pour la coopération engagée à la suite des attentats de Nice et de Rambouillet. Les deux parties sont convenues de renforcer leur coopération en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention du radicalisme violent.

Les deux Chefs de gouvernement sont également convenus de réunir, dans les meilleurs délais à la convenance des deux parties, le groupe de travail sur la sûreté aérienne, en prenant en considération les enjeux bilatéraux et européens de ce secteur.

Dans le domaine de la défense, ils se sont félicités de la qualité de la coopération, notamment en matière de renforcement des capacités et de formation des cadres.

Sur le plan judiciaire, les deux Chefs de gouvernement ont souligné l'opportunité qui s'attacherait à mettre à jour les conventions bilatérales d'entraide et d'extradition, et rappelé la nécessité de renforcer la coopération judiciaire et l'exécution des commissions rogatoires internationales.

Les deux Chefs de gouvernement ont salué la qualité et la densité de la coopération bilatérale en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, de développement de l'innovation et de transfert technologique. Ils ont entériné la création d'un Comité mixte chargé de mettre en œuvre les orientations de la feuille de route dédiée à ces secteurs.

Les deux Chefs de gouvernement ont mis en exergue l'importance de l'employabilité des jeunes qui demeure au cœur des priorités bilatérales. Ils se sont félicités des avancées dans les discussions concernant le projet d'excellence et d'innovation de création d'une Université Franco-Tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM). Ces avancées se concrétiseront par la signature d'un accord intergouvernemental qui définira le mode de gouvernance de l'UFTAM et les engagements réciproques des parties, notamment les engagements financiers permettant le passage à la phase de déploiement du projet dans un campus dédié, ainsi que la création de la société anonyme portant l'UFTAM dans les meilleurs délais possibles.

Ils ont émis le souhait que des avancées concrètes soient réalisées dans la mise en œuvre d'un certain nombre de projets phares, qu'il s'agisse de la rénovation des Instituts supérieurs des études technologiques (ISET), financé sur conversion de dette ou du programme de modernisation des centres de formation professionnelle. Ils ont rappelé l'importance du projet d'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Bizerte (ENIB), dont le nouveau campus sera inauguré en 2021. Enfin, les deux Chefs de gouvernement se sont félicités du succès de l'initiative Jeunes Entrepreneurs en Tunisie (JET), sur laquelle le Président français s'était engagé lors de sa visite d'Etat en Tunisie, en janvier 2018.

Les deux Chefs de gouvernement se sont félicités de la qualité de la coopération culturelle bilatérale et de la signature de plusieurs conventions y afférentes.

M. Jean Castex a salué la disposition de la Tunisie à accueillir plusieurs événements culturels en marge du Sommet de la Francophonie, notamment les états généraux du livre en langue française

les 23 et 24 septembre, le Congrès mondial des écrivains de langue française les 25 et 26 septembre puis les assises de la presse francophone.

M. Hichem Mechichi a mis l'accent sur l'importance de l'établissement d'un centre culturel tunisien à Paris et le rôle qu'il pourrait jouer pour rapprocher davantage les deux cultures. Il a souligné la nécessité d'engager des discussions à cette fin entre l'Ambassade de Tunisie en France et les administrations françaises compétentes.

Les deux Chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction la signature de plusieurs conventions de financement de l'Agence française de développement avec la République tunisienne pour la réalisation d'un programme permettant d'accroître la résilience aux catastrophes naturelles (RESCAT) ; avec l'Office de la Marine marchande des ports (OMMP) pour l'acquisition de six remorqueurs, et avec la SONEDE, et Aquassay pour le projet d'amélioration des performances industrielles et environnementales de deux stations de dessalement.

Ils se sont également félicités de la signature d'un accord-cadre en matière agricole, de plusieurs lettres d'intention sur la coopération économique bilatérale, notamment dans les secteurs du numérique et du commerce, ainsi qu'une série d'accords dans les domaines entre autres de la promotion de l'investissement, de l'éducation, de la recherche et de la culture.

Les deux Chefs de gouvernement sont convenus de développer leur coopération en matière de développement durable, de lutte contre le changement climatique et de réduction des inégalités.

Les deux Chefs de gouvernement ont enfin décidé de tenir la quatrième session du Haut Conseil de Coopération tuniso-français, en 2023 en France. Ils ont appelé le Comité de suivi et les Comités sectoriels à se réunir d'ici la fin de l'année 2022 afin de préparer cette échéance et d'assurer un suivi régulier des quatre feuilles de route adoptées dans leur version actualisée.

Fait à Tunis, le 3 juin 2021